

CORONAVIRUS : UN GUIDE DU DONATEUR A DESTINATION DES ENTREPRISES DE L'ALIMENTATION

Paris, le 4 mai 2020 - L'ANIA et les Banques Alimentaires, associées dans le cadre du programme « Manger à sa faim », diffusent ce jour le « Guide du donateur – Covid19 » pour mieux aider les entreprises de l'alimentation dans leur démarche de don. Parce que la solidarité doit continuer à s'exprimer, cet outil pédagogique vise à guider pas à pas l'entreprise sur la plateforme [ClickDon](#) et à répondre aux besoins urgents des Banques Alimentaires.

Le constat est sévère : aujourd'hui en France près 2 millions de personnes dépendent des Banques Alimentaires pour se nourrir et la demande ne cesse de progresser : +20% depuis le début de la crise. La fermeture des cantines, l'augmentation du budget nécessaire pour manger à domicile en temps de confinement accélère la précarité des familles, interdisant l'accès de beaucoup à une alimentation équilibrée.

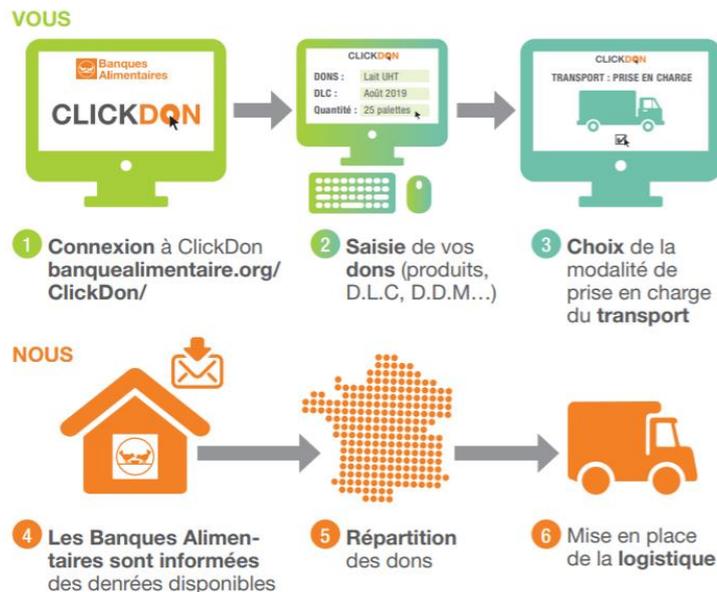
Aujourd'hui, l'ANIA appelle les entreprises de l'alimentation, déjà fortement engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire, à aller plus loin.

En effet, malgré tout le travail fourni par les associations qui œuvrent chaque jour pour proposer des repas aux plus précaires, l'ensemble des actions engagées dans ce contexte de crise ne couvrent pas les besoins actuels. **Les Banques Alimentaires font face à une demande sans précédent et viennent à manquer de produits secs comme les conserves de fruits ou de légumes, les féculents et légumes secs, les plats cuisinés, la farine, le sucre et l'huile.** Les produits frais peuvent continuer à être donnés mais doivent impérativement afficher une DLC longue (au moins 1 semaine sauf exceptions). Il est également préférable que l'entreprise prenne en charge le transport jusqu'au lieu de livraison des produits.

La plateforme ClickDon, l'outil de mise en relation des Banques Alimentaires

ClickDon est la plateforme unique qui permet aux entreprises agroalimentaires de donner des denrées encore distribuables en un seul clic. Les produits alimentaires à donner sont proposés sur ClickDon par l'entreprise et signalés à la Banque Alimentaire la plus proche !

Communiqué de presse



A propos de L'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 35 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatifs des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Contact :

Sophie Ionascu – Responsable communication – sionascu@ania.net – 01 53 83 92 38

À propos des Banques Alimentaires :

Créées en 1984, les Banques Alimentaires luttent depuis 35 ans contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Premier réseau national d'aide alimentaire avec 108 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 113 000 tonnes de denrées alimentaires auprès de la grande distribution, de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs et du grand public, avec également l'aide de l'Union européenne et de l'Etat, pour les distribuer à un réseau de 5400 associations et CCAS partenaires (Centre Communaux d'Action Sociale) et grâce à l'engagement quotidien de plus de 6 520 bénévoles et 508 salariés répartis sur tout le territoire.

Contact :

Emilie Tomasso

+33 6 28 62 68 14

emilie.tomasso@3com-medias.com

Marine Riaudel

+33 6 29 20 74 80

marine.riaudel@banquealimentaire.org

Fierté, Responsabilité, Ambition